

Comité technique du 29/01/2015  
Conseil d'administration du 30/01/2015

Point N°4 : Régime indemnitaire des personnels titulaires : Proposition de cotation de postes

Numéro de poste	Numéro national du poste	Affectation	Catégorie Fonction publique du poste	Corps du poste	Fonction	Groupe	NIVEAU INDEMNITAIRE		Date d'effet de la cotation du poste
							Cotation Prime de fonctions et de résultats	Equivalent Prime de participation à la recherche scientifique	
17736	02685U	DRH	B	TECH	Technicien de recherche et de formation Gestionnaire chargé du pilotage de la masse salariale*	2	2,7	313%	29/01/2015
22531	01000M	DAF	A	IGE	Ingénieur d'études en recherche et formation Directeur des affaires financières	4	3,5	309%	01/01/2015
2777	41439T	Pôle formation, orientation et insertion	A	IGR	Ingénieur de recherche Responsable du pôle formation, orientation et insertion	X	4,5	338%	29/01/2015

\*Ce poste était coté 2,9 en part fonction depuis le 01/01/2014. Il est vacant depuis le 01/09/2014. La fiche de poste a été modifiée et la nouvelle cotation proposée est de 2,7.

Le niveau indemnitaire en PPRS est celui du grade le moins élevé du corps.

\*Si le poste est pourvu par un contractuel, le niveau indemnitaire sera celui voté par le conseil d'administration pour les agents contractuels.

Pour les niveaux indemnitaires supérieurs à 300%, le dépassement est versé sur les fondements de l'article L 954-2 du code de l'éducation et de la délibération du conseil d'administration qui s'y rapporte.

Numéro de poste	Numéro national du poste	Affectation	Catégorie Fonction publique du poste	Corps du poste	Fonction	Groupe	NIVEAU INDEMNITAIRE	Date d'effet de la cotation du poste
							Cotation indemnité spéciale	
25658	CONS2014-1	SCD	A	Conservateur en chef	Directeur du SCD	4	1,667	01/01/2015
4131	75510B	SCD	A	Conservateur en chef	Adjoint au directeur du SCD	3	1,55	01/01/2015

Un nouveau groupe de cotation (groupe 4) est créé pour le poste de Directeur du Service commun de documentation.